

DOSSIER DE CANDIDATURE **SECTION SPORTIVE SCOLAIRE HANDBALL**

Nous avons le plaisir de vous informer des dates et des modalités d'inscription à la section sportive scolaire Handball pour la rentrée 2025.

Elle est ouverte à l'ensemble des élèves situés dans le secteur de recrutement du lycée Victor Hugo d'Hennebont, actuellement en 3ème, seconde et première, motivés par l'activité HANDBALL.

L'objectif de la section est de permettre aux élèves volontaires d'approfondir une pratique sportive au sein du lycée, de construire des compétences qui participent à la réussite scolaire, de travailler sur l'autonomie et la responsabilisation tout en suivant une scolarité normale.

Le nombre de places étant limité, une commission d'admission étudiera les dossiers suivant les critères inscrits dans le projet de la section (les bulletins de l'année, la pratique et le niveau sportif en club, le niveau, la lettre de motivation et les tests de sélection...).

Constitution du dossier de candidature (à retourner au plus tard le 19 mai) :

- Fiche de candidature avec la lettre de motivation.
- Une photo récente.
- Charte d'engagement : Le règlement.
- Bulletins scolaires de l'année en cours du 1^{er} et du 2^e trimestre.
- Un certificat de non contre-indication à la pratique et à la compétition du handball.

Calendrier :

- **Retour du dossier complet au plus tard le 19 mai 2025.**
- **Le mercredi 4 juin 2025 de 12h30 à 14h00 au gymnase Victor Hugo d'Hennebont : sélection physique.**
- Courant juin : commission d'admission et réponse aux familles pour l'admission ou non à la section.

SECTION SPORTIVE SCOLAIRE HANDBALL
FICHE DE CANDIDATURE
Année scolaire 2025/2026

Nom:		Prénom:		Date de naissance:	
Adresse:					
Code postal:					
Ville:					
Tél portable élève:					
Tél portable responsable légal:					
Mail élève :					
Mail responsable légal :					
• Je soussigné (e) (responsable de l'élève):					
• Père – mère – tuteur (rayer les mentions inutiles)					
• L'autorise à présenter sa candidature à l'entrée en section sportive Handball : en classe de :					
2D		1ERE		TERM	
(rayer les mentions inutiles)					
Date:			Signature:		
• Etes-vous inscrit dans un club: oui non (rayer la mention inutile)					
• Si oui, lequel:					
• Nom de l'entraîneur :					
• Niveau actuel en handball:					
• Poste(s) joué(s):					
• Jours et nombre d'heures d'entraînement par semaine:					
Expliquez en quelques mots vos motivations pour intégrer la section Handball (objectifs, attentes...):					

CHARTRE D'ENGAGEMENT **A LA SECTION SPORTIVE HANDBALL**

L'inscription à la section sportive handball implique obligatoirement :

- La présence assidue aux entraînements de la section sportive handball. En cas de dispense temporaire de pratique, un certificat médical devra obligatoirement être fourni.
- La participation aux compétitions UNSS. La prise de la licence UNSS.
- La participation aux journées de validation « jeunes officiels ».
- Respecter le règlement intérieur du lycée.
- Respecter les règles imposées par l'entraîneur de la section ;
- L'attitude, le comportement et l'investissement lors des séances de handball sont des éléments essentiels. Si l'élève ne tient pas ses engagements au sein de la section, il pourra être suspendu des entraînements temporairement ou définitivement, et ce, à n'importe quel moment de l'année.
- L'attitude, le comportement et l'investissement au sein de la scolarité est aussi incontournable. Si l'élève ne tient pas ses engagements vis-à-vis de sa scolarité, il pourra être suspendu des entraînements temporairement ou définitivement, et ce, à n'importe quel moment de l'année.
- L'engagement à la section sportive handball est annuel. Il est révisable pour l'année suivante. L'élève pourra se voir refuser sa réintégration à la section sportive l'année suivante si l'investissement, le niveau, le travail, la volonté d'apprentissage et la motivation (scolaire et sportif) n'ont pas été suffisant.

Signature des référents légaux

Signature de l'élève

FONCTIONNEMENT DE LA SECTION SPORTIVE HANDBALL

Les entraînements se feront au gymnase Pierre et Marie Curie d'Hennebont les :

- LUNDI : 12h00-13h30
- MERCREDI : 12h30-14h00

Mais attention, cette organisation peut changer.

Les entraînements sont encadrés par un entraîneur salarié du club, titulaire du DEJEPS.

Le nombre d'élèves total est limité à 20.

L'entraîneur et l'enseignant référent de la section sont en contact régulier pour évaluer à tout moment la capacité de l'élève à suivre ce double projet. Si des difficultés sont repérées, un dialogue est établi avec le jeune, pour diagnostiquer les causes et trouver les réponses : soutien, tutorat, allègement des charges d'entraînement, arrêt provisoire ou définitif de la section.

La participation à la section ne doit pas faire oublier l'objectif prioritaire du lycéen : l'obtention du baccalauréat, et la meilleure orientation possible post bac.

Un bilan est réalisé après les conseils de classe. Ce bilan est sportif et scolaire. Une ligne sur le bulletin peut apparaître et permettre une bonne communication du travail effectué en section à toute la communauté éducative.

La section sportive du lycée Victor Hugo concerne les élèves de la seconde à la terminale. Des tests d'entrée physiques et techniques sont organisés au mois de juin, après le retour du dossier de candidature.

Celui-ci permettra, en plus des informations sur les résultats scolaires, et par la lecture des appréciations des enseignants inscrites sur le bulletin, ainsi que de la lettre de motivation, d'évaluer l'investissement et la capacité d'organisation de l'élève pour la réussite d'un double projet scolaire et sportif.

Les tests physiques et techniques permettront quant à eux d'évaluer le joueur sur les critères suivants :

- Latéralité
- Explosivité
- Motricité
- Lecture du jeu
- Combativité...

Les objectifs de la section :

- Le développement et la mobilisation des ressources individuelles favorisant l'enrichissement de la motricité
- L'éducation à la santé et à la gestion de la vie physique et sociale
- L'accès à la culture HANDBALL

La section est placée sous la responsabilité pédagogique de Mme DUPUY, professeur d'EPS, en charge du suivi des élèves.



SECTION SPORTIVE HANDBALL DU LYCEE VICTOR HUGO D'HENNEBONT

CERTIFICAT MEDICAL

Je soussigné(e),
Docteur.....

certifie avoir examiné ce jour ☐ M. ☐ Mme

né(e) le (jj/mm/aaaa) :.....

et n'avoir décelé aucune contre-indication à la pratique du handball en entraînement, en compétition ou en loisir.

Date (jj/mm/aaaa) :.....

Signature et tampon du praticien.